

A noter

Décès de Mr Roger COL-
LEVILLE, le 23 janvier
2008

Décès de Mr Roger FIL-
LON, le 8 avril 2008

Naissance de
Margot REMACHE, le 11
mars 2008

Naissance de
Léa CLAUSEL, le 16 mars
2008

Naissance de
Chloé ALLANOU, le 20
mars 2008

Naissance de
Lou-Anne MARQUET, le
20 mars 2008

OUVERTURE MAIRIE

Permanences secrétariat
Mardi, Jeudi et Vendredi
8h30 à 9h30-16h30 à 17h30
Mercredi et Samedi
10h00 à 11h00

OUVERTURE EPICERIE

Du Lundi au Vendredi
7h30 à 13h et 15h30 à 19h00
Samedi 8h00 à 13h00 et
15h30 à 19h20
Dimanche 8h00 à 12h30

**OUVERTURE BIBLIO-
THEQUE**

Mardi 16h30 à 17h30
Samedi 11h30 à 12h30

Sécurité Routière

D80 : Une nouvelle très attendue par les riverains :

Les travaux de sécurisation de la D80 (axe qui relie la Boissière à Faverolles) vont débiter courant mai. Le maître d'œuvre et principal financeur est le Conseil Général.

Trois chicanes avec terre-plein central vont être construites : une au niveau de la petite vallée et deux à la Gâtine.

Ces travaux nécessitent de remanier par endroits les réseaux EDF et téléphone (déplacements de poteaux). Par conséquent, de brèves coupures d'électricité et de téléphone sont à prévoir. Enfin, pendant une semaine, une déviation routière sera mise en place (cf arrêté du Conseil Général ci-dessous).

Nous nous réjouissons que cette réalisation tant attendue depuis plusieurs années voie enfin le jour.

La commission Voirie.

Extrait de l'arrêté municipal

« Article 1^{er} »

A compter du 1^{er} mai 2008, et pendant une période de 4 mois, la circulation de la route départementale n°80 pourra être réglementée comme suit :

✓ Des alternats de circulation seront mis en place sur la RD 80 au niveau des travaux des îlots centraux, de 8h00 à 17h00 et ce, en fonction des besoins du chantier.

✓ La traversée des hameaux de LA GATINE et de LA PETITE VALLEE sera interdite aux poids lourds de plus de 7,5 tonnes, exception faite pour les transports en commun.

Les restrictions de circulation suivantes seront, entre autres, appliquées pendant toute la durée du chantier, au niveau des zones concernées par les travaux :

• Limitation de vitesse à 50km/h en traversée des hameaux de LA GATINE et de LA PETITE VALLEE et à proximité des zones de travaux

• Interdiction de doubler

• Interdiction de stationner

Pendant une semaine, durant la période de restriction ci-dessus définie, la circulation sera interdite pour la mise en œuvre de la couche de roulement.

Les usagers seront alors déviés par la RD 152 (Eure-et-Loir) en direction de FAVEROLLES, puis la RD 983 en direction de CONDE-SUR-VESGRE, via LE TARTRE GAUDRAN et GRANCHAMP et enfin par la RD 71 en direction de LA BOISSIERE-ECOLE via ADAINVILLE ».

Sécurité routière, suite :

Actuellement, aux heures d'entrée et de sortie d'école, de nombreux véhicules persistent à rouler à une vitesse trop élevée aux abords de l'établissement : il en résulte un danger permanent pour les élèves qui arrivent ou rentrent de l'école. Nous vous engageons donc à ralentir et redoubler de prudence afin d'assurer une protection, la plus complète possible, de nos enfants.

Pour les mêmes raisons, nous rappelons que la petite place située devant la salle d'activités n'est en aucun cas une aire de stationnement. Il est donc interdit de s'y garer (même en dehors de la place réservée aux personnes handicapées).

Petits conseils pour un jardinage écologique :

Compost : Le compost accepte tous les déchets organiques de votre habitation sauf le gazon traité au désherbant.

Cendres : les cendres sont riches en potasse et peuvent être répandues sur un sol griffé. Elles seront incorporées à la première pluie. Très utiles pour le gazon, elles le sont moins pour les fraisiers et framboisiers car elles favorisent la pousse des feuilles.

Recette du purin d'orties : Recouvrir environ 1,5 kg d'orties fraîches avec de l'eau. Mélanger régulièrement pendant une quinzaine de jours et filtrer. Le produit pur est un bon activateur de compost, dilué 10 fois (1 litre de purin pour 9 litre d'eau), il traite les pucerons. Dilué 5 fois (1 litre de purin et 4 litre d'eau), il s'attaque aux maladies et parasites (mildiou...). Prévoir de le préparer un peu à l'écart, comme son nom l'indique, son odeur est peu agréable...

Petits trucs naturels : L'eau chaude de cuisson des pommes de terre est idéale pour désherber les allées du potager. Le marc de café peut-être incorporé dans la terre de rempotage, il est riche en éléments fertilisants et repousse les mouches nuisibles.

LA BASSORIA

EDITO

Un grand merci à tous pour avoir élu dès le premier tour et avec succès la liste « Agir ensemble à La Boissière-Ecole ». Nous ferons tout notre possible pour ne pas vous décevoir sur les six années à venir. Ainsi que nous nous y sommes engagés, nous demeurerons à votre écoute et vous associerons dans les mois à venir à une réflexion sur le devenir de notre village. Aujourd'hui, deux grands chantiers sont d'ores et déjà lancés, initiés par la précédente municipalité, la sécurisation et la création de trottoirs sur la D80 et la D71.

La réflexion a débuté sur l'aménagement de notre route principale, sur la résolution de nos soucis d'assainissement, sur la création d'un site internet Mairie. L'équipe municipale est en marche. A suivre...

Je tiens enfin à rendre hommage à un grand homme qui nous a quitté en ce début avril : M. Roger FILLON. Pendant trente ans élu municipal, en qualité de premier adjoint d'abord, puis de Maire ensuite, il a marqué notre commune par son engagement et sa grande humanité, n'hésitant pas à embaucher au sein de son usine ceux qui en avaient besoin. Homme ouvert, à l'intelligence vive, il a toujours placé l'intérêt général au dessus des intérêts particuliers. Pour notre communauté sa vie à valeur d'exemple. Nous nous associons à la douleur de ses proches dans ces moments difficiles.

ANNE-FRANCOISE GAILLOT

Elections municipales

Le 9 mars dernier vous avez élu une nouvelle équipe municipale au premier tour.

Inscrits : 520	Votants : 304	Exprimés : 292	Abstention : 41.5%
----------------	---------------	----------------	--------------------

Le conseil municipal se compose de 15 membres, dont une partie appartenait à la précédente équipe.



Anne-Françoise GAILLOT, Maire
René DUBOCQ, Premier adjoint
Pascal LE MENN, Deuxième adjoint
Nathalie SURIN, Troisième adjoint
Olivier VINCENT, Quatrième adjoint
Régis CLAIR, Anne COER, Franck DEVIE, Thierry DJELLAB, Nicole DOUMENG, Gilles DURAND, Francis MERCIER, Patrick MILLARD, Marie-Alice PEYRAT, et Christophe Sanchez, Conseillers.

Elections cantonales

Mme Boutin a été réélue, le 16 mars dernier, au 2^{ème} tour avec un score de 53,44 % des voix sur l'ensemble du canton de Rambouillet.

Pour la Boissière-Ecole, les résultats du second tour sont les suivants :

Inscrits	Votants	Participation	Exprimés	Boutin	(UMP)	Buillon	(PS)
513	230	44.83%	220	120	54.55%	100	45.45%

Les conseillers généraux élus constituent une assemblée départementale qui siègera jusqu'aux prochaines élections qui sont prévues en 2011 (le conseil général sera alors renouvelé par moitié).

Quel est le rôle des conseillers généraux ?

- ◆ Ils défendent les intérêts des habitants dans leur canton
- ◆ Ils votent le montant des impôts départementaux
- ◆ Ils décident la construction des collèges
- ◆ Ils gèrent les dépenses insertion du RMI/RMA (revenu minimum d'insertion / revenu minimum d'activité)
- ◆ Ils s'occupent des centres de protection maternelle et infantile.
- ◆ Ils votent des subventions pour certaines manifestations culturelles ou sportives locales
- ◆ Ils décident des crédits destinés à réaliser ou entretenir des routes
- ◆ Ils s'occupent de l'aide sociale à l'enfance et gèrent les adoptions
- ◆ Ils contrôlent de nombreux services destinés aux personnes âgées
- ◆ Ils décident du financement des campagnes de dépistage ou de vaccination
- ◆ Ils surveillent le fonctionnement des dispensaires
- ◆ Ils votent des crédits pour améliorer l'habitat, les transports en commun, l'université, l'environnement...

Pour notre département, les conseillers généraux sont au nombre de 39, dont Mr Pierre Bédier comme président, assisté de 11 vice-présidents, élus pour 6 ans.

Infos

•TARIFS DE L'EAU :

Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'Agence de l'Eau Seine Normandie présidée par M. J. SANTINI, a mis en application la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006 qui met fin à un certain nombre d'exonérations et a engendré une augmentation significative de la facture d'eau.

Pour les Boissériens, cette mesure a entraîné les modifications suivantes :

- une augmentation de la taxe sur la lutte contre la pollution qui est passée de 0,1963 €/m³ à 0,3213€/m³,

- la création d'une nouvelle taxe pour la modernisation des réseaux de collecte de 0,2870€/m³.

• LA CAISSE DES ECOLES

Si vous souhaitez apporter votre contribution personnelle ou tout simplement vous informer des différentes questions touchant à la vie scolaire, vous pouvez adhérer à la caisse des écoles. Le service scolaire de la mairie se tient à votre disposition pour vous expliquer les modalités d'adhésion, et pour vous donner de plus amples renseignements sur le fonctionnement et les objectifs de cette instance.

Les élections pour le renouvellement des représentants des sociétaires auront lieu le Samedi 17 mai 2008 en Mairie.

Date limite de dépôt des candidatures : Samedi 10 mai 2008.

Manifestations organisées par le comité des fêtes

Pour les 3/12 ans, Spectacle de magie et goûter, le samedi 17 mai 2008 à 14h30
Inscription et règlement chez Sonia/Proxi

SPA :Erratum

Changement de lieu d'accueil pour les animaux divagants :
Il fallait lire
SA SACPA
Les Emondants
91580 SOUZY LA BRICHE
01 69 92 05 83

Elections municipales (suite)

COMMISSIONS	MEMBRES
BUDGET/ FINANCES/IMPOTS	GAILLOT DURAND-DEVIE-LE MENN-VINCENT-DUBOCQ- DOUMENG
COMMUNICATION / CULTURE ASSOCIATIONS / SPORTS	COER SURIN-DJELLAB SANCHEZ-VINCENT-PEYRAT
URBANISME PLAN D'OCCUPATION DES SOLS	LE MENN DEVIE-DOUMENG- DUBOCQ DJELLAB-MERCIER-PEYRAT
AMENAGEMENT ESPACES COMMUNAUX 1 VOIRIE ET CHEMINS COMMUNAUX SECURITE ROUTIERE 2 BATIMENTS COMMUNAUX	DUBOCQ CLAIR-DJELLAB-MILLARD LE MENN-COER-DEVIE-MERCIER ***** GAILLOT SURIN-DOUMENG-PEYRAT DURAND-VINCENT-SANCHEZ
ASSAINISSEMENT	DEVIE SURIN-SANCHEZ-GAILLOT CLAIR-DUBOCQ-MILLARD
CAISSE DES ECOLES *	GAILLOT PEYRAT - SANCHEZ
AFFAIRES SCOLAIRES	PEYRAT COER-GAILLOT-SANCHEZ DRUOTON-ROGER-TREILHOU-BOULAY
CENTRE D'ACTION SOCIALE *	GAILLOT DUBOCQ-COER MERCIER-SURIN
ADMINISTRATION SERVICES MUNICIPAUX	GAILLOT DUBOCQ-LE MENN-SURIN-VINCENT
APPEL D'OFFRES *	GAILLOT TIT : DURAND -DUBOCQ- PEYRAT -
CORRESPONDANTS DEFENSE	LE MENN (titulaire) GAILLOT (suppléante)

* Procédure de désignation des membres extérieurs: à venir

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
S.I.R.R. (présentés à la CCPFY) Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet	Pascal LE MENN Patrick MILLARD	Anne COER Olivier VINCENT
S.I.T.E.R.R. Syndicat Intercommunal des Transports des Elèves de la Région de Rambouillet	Pascal LE MENN Patrick MILLARD	Olivier VINCENT Francis MERCIER
S.I.C.T.O.M. (présentés à la CCPFY) Syndicat Intercommunal de la Collecte des Ordures Ménagère	Thierry DJELLAB Marie-Alice PEYRAT	René DUBOCQ Nicole DOUMENG
S.I.C.R.R. Syndicat Intercommunal des Collèges de la Région de Rambouillet	Christophe SAN- CHEZ Anne COER	Nathalie SURIN Olivier VINCENT
S.I.A.E.P Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Rambouillet	Nathalie SURIN Pascal LE MENN	Nicole DOUMENG Franck DEVIE
HAUT-OPTON	René DUBOCQ	Olivier VINCENT
M.L.I.R Mission Locale Intercommunale de Rambouillet	Thierry DJELLAB Olivier VINCENT	Pascal LE MENN Nathalie SURIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE HERIOT	Gilles DURAND Anne-F. GAILLOT	René DUBOCQ Patrick MILLARD
C.C.P.F.Y Communauté de Commune des Plaines et Forêts d'Yveline	Anne-F. GAILLOT René DUBOCQ	

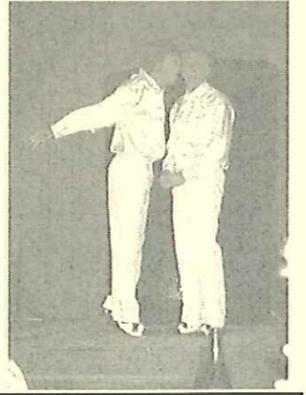
Soirée Cabaret

Quelle rigolade !!

Dans une salle comble, les deux artistes angevins ont fait rire toute l'assemblée entre les bons plats préparés par les bénévoles du comité des fêtes.

Une excellente soirée où le mot détente était à l'ordre du jour, un animateur principal à la voix remarquable qui a su entraîner et faire chanter toute la salle sur des airs connus, un travesti de grande qualité: un corps magnifique, et une émotion réelle lorsqu'il nous a fait un strip-tease à l'envers.

Les rires qui ont fusé de toutes parts furent le signe intangible que les deux animateurs avaient atteint leur but : nous détendre !



Le Carnaval des Chanterelles

Samedi 15 mars a eu lieu le carnaval de l'école des Chanterelles sous le signe de la mer : les petits étaient déguisés en étoiles de mer, hippocampes..., les GS/CP en pêcheurs, les CE1/CM1 en pirates et les CE2/CM2 en marins. Le temps était clément et a permis de défilé dans le centre de notre village. S'en est suivie la traditionnelle distribution de crêpes, gaufres, pets-de nonne... Et pas uniquement pour le plaisir des plus petits !



En bref

Association Sports et Loisirs de La Boissière Ecole (ASLBE)

Nous vous rappelons que Jean-Marc Tardivent quitte la présidence du bureau de l'association sportive, la place est donc à pourvoir... Actuellement, l'ASLBE permet à de nombreux enfants et adultes de la Boissière et de Mittainville de pratiquer un ou plusieurs sports. Il serait dommage de ne pas poursuivre...

Si vous êtes intéressé, merci de contacter JM Tardivent au 06 07 82 69 61 ou de vous rendre à l'assemblée générale du 31 mai. www.aslbe.fr

Pré-inscriptions au centre de loisirs, à la garderie périscolaire, et à la cantine

Afin de prévoir, avant la rentrée, les structures d'accueil périscolaires adéquates, il est nécessaire d'évaluer au plus juste le nombre d'inscriptions : pour cette raison, la pré inscription est obligatoire avant le 30 mai 2008, pour le centre de loisirs, pour la garderie périscolaire, et pour la cantine.

Il est impératif de retourner un bulletin de pré inscription par enfant.

Les enfants non pré-inscrits ne pourront pas être pris en charge

Le bulletin de pré-inscription sera distribué à vos enfants à l'école dès la rentrée des vacances de printemps. Il sera aussi disponible en Mairie.

Déchèterie SICTOM

Ainsi que nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro, le calendrier du service de collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre. Le SICTOM s'était engagé à distribuer le nouveau calendrier mi-mars dans les boîtes aux lettres. Celui-ci n'a été distribué que dans la dernière semaine de mars et plusieurs rues de la Boissière ont été oubliées. La Mairie attend de nouveaux imprimés qui seront alors distribués. En attendant, et pour mémoire, voici les dates à retenir à partir du 31 mars 2008:

ORDURES MENAGERES	Collecte tous les jeudis matin (de 5h à 12 h)
EMBALLAGES	Collecte un vendredi sur deux l'après-midi (de 12h à 20h)
	11 et 25/04 ; 9 et 23/05 ; 6 et 20/06 ; 4 et 18/07 ; 1, 15 et 29/08 ; 12 et 26/09 ; 10 et 24/10 ; 7 et 21/11 ; 5 et 19/12 ; 2, 16 et 30/01/2009 ; 13 et 27/02/2009 ; 13 et 27/03/2009
VERRE	Collecte un jeudi sur quatre en journée (de 8h à 17h)
	24/04 ; 22/05 ; 19/06 ; 17/07 ; 14/08 ; 11/09 ; 9/10 ; 6/11 ; 4/12 ; 1* et 29/01/2009 ; 26/02/2009 ; 26/03/2009

* jours non collectés : jeudi 1er mai reporté au samedi 3 mai, lundi 14 juillet avancé au 12 juillet, jeudi 25 décembre reporté au samedi 27 décembre, jeudi 1er janvier reporté au samedi 3 janvier 09